



## **Communiqué conjoint des acteurs économiques, de l'association des commerçants du Centre-ville et de la municipalité de Saint-Pierre**

### **Un consensus établi entre la Municipalité, le Collectif des acteurs économiques et l'Association des commerçants du Centre-ville.**

Ce jeudi 17 août, les représentants du collectif des acteurs économiques, de l'association des commerçants du centre-ville et de la municipalité se sont réunis à l'hôtel de ville pour une séance de travail de plusieurs heures. Ensemble, des pistes ont été étudiées et débattues, ce travail collaboratif a conduit à un consensus significatif entre les représentants et la municipalité.

Cette étape reflète l'engagement des parties prenantes à travailler de concert pour promouvoir la croissance économique du centre-ville tout en préservant les valeurs et les intérêts de chacun.

Après trois heures discussions et d'échanges approfondis, les représentants de la collectivité, les acteurs économiques et les commerçants du centre-ville ont trouvé un terrain d'entente sur des questions d'importance pour le mieux-vivre de tous.

Les parties ont unanimement reconnu la nécessité de concilier les besoins économiques avec le nécessaire aménagement de la ville.

Parmi les points saillants du consensus figurent :

Des solutions à très court terme dès la semaine prochaine, à moyen terme d'ici à la fin de l'année et à terme début d'année prochaine.

Des investissements conséquents de la collectivité dans des projets et des programmes qui renforcent les infrastructures, la qualité des services publics et la qualité de vie de la population.

Transparence et Communication : les parties reconnaissent l'importance d'une communication ouverte et transparente pour maintenir la confiance mutuelle et assurer la compréhension des décisions prises au niveau local.

Suivis et Évaluation : un mécanisme de suivi est mis en place pour évaluer régulièrement les progrès réalisés dans la mise en œuvre des accords conclus, des réunions thématiques sont programmées dès à présent et un rendez-vous est fixé début du mois d'octobre pour en mesurer l'efficacité.

Ce consensus marque une volonté de collaboration étroite entre la collectivité et les acteurs économiques, démontrant que le développement économique peut coexister avec l'aménagement de la ville et le bien-être des citoyens.

Les parties se réjouissent de travailler ensemble pour réaliser ces objectifs communs et contribuer ainsi à l'épanouissement de Saint-Pierre.